

un point, c'est tout.» Et il faisait en sorte que nous nous conformions à cette règle.

L'honorable M. Choquette: Bravo!

L'honorable M. Grosart: C'est bien dans la manière du sénateur Aird d'avoir posé cette question essentielle au sujet du rapport: «A-t-il quelque importance?» Ce comité a déjà présenté d'autres rapports—par exemple le rapport sur les Antilles et le rapport sur les pays riverains du Pacifique—et nous sommes heureux que le gouvernement ait donné suite dans une certaine mesure aux recommandations qui y sont énoncées. Mais je dis qu'il est tout à fait typique du sénateur Aird, en présentant un rapport au Sénat, et, par l'intermédiaire du Sénat, au gouvernement et aux Canadiens, de se poser les questions qu'il a à l'esprit, c'est-à-dire: «Est-ce que je perds mon temps? Perdons-nous notre temps? Gaspillons-nous le temps du Sénat?» Il va s'assurer, j'en suis certain, comme il l'a fait pour d'autres rapports, que celui-ci sera étudié d'abord dans les endroits où il doit l'être et je suis certain qu'une fois encore, le sénateur Aird n'aura pas perdu son temps précieux dans ce dernier effort déployé au Sénat.

Des voix: Bravo!

(La motion est adoptée.)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

Sur la motion d'ajournement:

L'honorable Léopold Langlois: Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1) q) du Règlement, je propose que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, ce soit à mardi prochain, le 17 juillet 1973, à 8 heures du soir. Honorables sénateurs, j'aimerais comme d'habitude donner un bref aperçu de ce que nous réserve la semaine prochaine, mais je trouve qu'à mesure que la session avance et que s'approche la date des vacances d'été, ma tâche de prophète devient plutôt difficile, sinon impossible. Toutefois, honorables sénateurs, pour ce qui est de la semaine prochaine, nous aurons à examiner mardi soir le rapport de notre comité permanent des affaires étrangères déposé cet après-midi par le sénateur Aird. On s'attend également à ce que le bill C-197, tendant à modifier la loi sur la Commission d'appel de l'immigration, soit adopté à un moment donné demain à l'autre endroit et que nous l'ayons sans doute à étudier ici mardi soir.

● (1430)

On m'informe qu'il est fort probable que d'autres bills nous soient envoyés au cours de la semaine prochaine. Il y a aussi la possibilité d'un ajournement pour les vacances d'été, mettons jeudi ou vendredi prochain. Je crains bien de ne pouvoir être plus précis. C'est pourquoi j'estime être de notre devoir de nous tenir prêts, au moins, à étudier tout projet de loi qui pourrait nous venir de l'autre endroit d'ici le début des vacances d'été.

(La motion est adoptée.)

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU (N° 2)

BILL MODIFICATEUR—3^e LECTURE—REPORT DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle:

Troisième lecture du Bill C-192, intitulé: «Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (N° 2)»—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*)

[L'honorable M. Grosart.]

L'honorable M. Flynn: Honorables sénateurs, je propose de reporter ce débat à mardi prochain. J'avais l'intention d'en traiter aujourd'hui, mais j'aimerais avoir plus de temps pour examiner certains problèmes. Je serai en mesure de le faire mardi prochain. Sauf erreur, la sanction royale n'est pas prévue pour cet après-midi. Si tel avait été le cas, j'aurais laissé adopter le bill sans rien dire.

L'honorable M. Martin: Voulez-vous dire que nous l'adopterons ce soir-là après que vous en aurez traité?

L'honorable M. Flynn: C'est exact. Je ne veux pas retarder l'adoption du bill; je veux seulement remettre à plus tard mes observations.

(Le débat est reporté.)

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU (N° 3)

BILL MODIFICATEUR—3^e LECTURE

L'honorable Paul Martin propose: Que le bill C-193, tendant à modifier la législation concernant l'impôt sur le revenu (n° 3), soit lu pour la 3^e fois.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

LA LOI SUR LES COMMISSIONS DE PORT

BILL MODIFICATEUR—3^e LECTURE

L'honorable Donald Cameron propose: Que le bill C-21, tendant à modifier la loi sur les Commissions de port (Commission du port de Nanaïmo), soit lu pour la 3^e fois.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

LE CODE CRIMINEL ET LA LOI SUR LA DÉFENSE NATIONALE (ABOLITION COMPLÈTE DE LA PEINE CAPITALE)

BILL MODIFICATEUR—ANNULATION DE LA MOTION DE 2^e LECTURE ET RETRAIT DU BILL

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P., tendant à la deuxième lecture du bill S-8, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur la défense nationale (abolition complète de la peine capitale)».—(*L'honorable sénateur McIlraith, C.P.*)

L'honorable John M. Macdonald: Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat, je propose que la motion de deuxième lecture du bill S-8 intitulé: «Loi modifiant le Code criminel et la loi sur la Défense nationale (abolition complète de la peine capitale), soit annulée et le bill retiré.

Si je fais ce geste, c'est que j'estime qu'il ne reste pas assez de temps d'ici l'ajournement d'été pour que le Sénat et la Chambre des communes puissent étudier suffisamment cette importante mesure.

(La motion est adoptée.)

LE SÉNAT

NÉCESSITÉ D'UNE RÉFORME—SUITE DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle: